

# Rues Vivantes II

## 80 projets et mesures



### Piétonisations et requalifications tests

#### Trois à quatre rues et places au centre-ville

Les rues et places d'envergure concernées seront choisies en coordination avec la population et les actrices et acteurs du centre-ville.

Il s'agira de mesures déployées par le biais d'aménagements provisoires, dans l'attente de requalifications plus conséquentes des espaces publics concernés.



### Déploiement de zones modérées

#### Soixante nouvelles zones à travers Lausanne

Densité de population, présence ou non d'écoles, vitesses enregistrées : voici une partie des critères de définition des zones concernées et des priorités de réalisation.

Sont, entre autres, concernées à partir de 2024: le secteur de Montchoisi, de l'avenue des Bains et du chemin de Boissonnet.



### Des rues et abords d'écoles adaptés

#### Sept sites transformés pour répondre aux besoins des enfants

Plusieurs lieux propices ont été identifiés, en lien notamment avec des demandes riveraines et associatives : le secteur Alpes/Montolivet/Chandieu doté d'écoles et d'établissements parascolaires ; les abords des collèges Belvédère, de Montriond, de la Pontaise, de St-Roch et de Riant-Pré; ainsi que les abords du CVE de Montelly.



### Projets de petite échelle

#### Quatre à huit projets pour faire vivre les quartiers

Les projets seront réalisés suivant la demande citoyenne, comme cela s'est notamment produit au quartier des Echelettes.

Objectifs de la démarche: démontrer les changements possibles et modifier l'espace public par petites touches en attendant des transformations plus pérennes.



### Réponses aux défis climatiques

#### Lutte contre les îlots de chaleur

Accompagnement des projets de végétalisation et d'arborisation à travers la ville de Lausanne.

Création de surfaces perméables en remplacement de certains revêtements actuels, peu adaptés aux changements climatiques.



Ville de Lausanne